

7 RESUME A L'ATTENTION DES CITOYENS

Ce résumé citoyen est l'occasion de présenter les principaux éléments figurant dans le Rapport Annuel de Mise en Œuvre (RAMO) réalisé en 2021 et de faire le point sur le programme FEDER-FSE Poitou-Charentes au 31 décembre 2021. Il est publié sur le site internet « L'Europe s'engage en Nouvelle-Aquitaine » et permet à tout citoyen de la Région Nouvelle-Aquitaine de pouvoir suivre l'avancée de la programmation.

Dans le cadre de la réforme territoriale, la **Région Nouvelle-Aquitaine** est devenue depuis le 1er janvier 2016, **autorité de gestion de six programmes européens** (3 programmes opérationnels et 3 programmes de développement rural) et autorité déléguée d'une partie du programme national FEAMP, pour un budget global de 2,4 Mds € auquel s'ajoute les fonds relatifs au plan de relance européen pour un montant de 900 M €.

Dans un souci de rationalisation et de mutualisation des moyens et procédures, de nombreux rapprochements ont été opérés cependant il convient de noter que les 3 programmes FEDER-FSE ont vocation à rester distincts jusqu'à leur terme.

Le RAMO 2021 présenté en 2022 détaille l'activité et les réalisations depuis le commencement du programme Poitou-Charentes ; il permet ainsi d'en situer la programmation et l'exécution.

1. Avancement du programme opérationnel Poitou Charentes FEDER-FSE 2014-2020

Le programme 2014-2020 FEDER/FSE de la Région Poitou-Charentes a été adopté le 12 décembre 2014 par la Commission européenne. Doté de **331,92 M€**, dont 279,72 M€ pour le FEDER et 52,19 M€ pour le FSE, il est composé de 9 axes opérationnels (6 FEDER et 3 FSE) et de 4 axes d'assistance technique.

Synthèse Avancement du PO Poitou-Charentes

	Maquette	UE sélectionné	
Total du PO	331 917 980	279 532 477	<i>Soit 84.22 % du PO</i>
FEDER	279 723 982	233 392 340	<i>Soit 83.44 % du PO</i>
FSE	52 193 998	46 140 136	<i>Soit 88.40 % du PO</i>

Programmation des fonds pour la relance

Après l'année 2020 restée marquée par le contexte sanitaire et la COVID-19 et la création d'un nouvel axe 10 « Soutenir les services publics face à la crise du COVID-19 afin de préserver leur accès à tous » pour cofinancer les opérations d'achat d'équipements de protection individuelle réalisées en réaction immédiate à la crise par l'intermédiaire du FSE, l'année 2021 a vu la concrétisation de la réponse européenne et sa transcription dans le programme opérationnel Poitou-Charentes.

Dans le cadre des effets de la pandémie de la COVID-19 qui a frappé l'Europe en 2020, la Commission européenne a proposé à travers son plan de relance Next Génération EU, la mobilisation de crédits FEDER-FSE supplémentaires au titre de l'initiative « REACT-EU » afin de soutenir la réparation des dommages économiques et sociaux engendrés par la crise tout en préparant une reprise écologique numérique et résiliente de l'économie. Des ressources supplémentaires ont ainsi été dégagées et des modalités d'application élaborées afin de fournir un soutien pour favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et de ses conséquences sociales et pour préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie (REACT-EU). L'Autorité de gestion a œuvré pour présenter un programme dans ce cadre, programme soumis à la

Commission fin avril 2021. A la fin de l'année 2021, avec l'apport des crédits supplémentaires 15 dossiers ont été programmés.

Des modifications de maquette ont été opérées afin de tenir compte de la réalité de la programmation.

Réalisation des objectifs du programme :

Pour le FEDER, le coût total des 611 opérations programmées (dont 3 opérations d'assistance technique) représente 83.44 % de la maquette et pour le FSE, le coût total des 497 opérations (dont 2 opérations d'assistance technique) représente 88.40 % de la maquette.

De nouvelles réorientations de crédits par l'intermédiaire d'une modification de la maquette ont été proposées fin 2020 et adoptée en février 2021.

La programmation 2014-2020 prévoit la mise en place d'un cadre de performance qui définit des objectifs à atteindre pour l'autorité de gestion à la clôture du programme, les indicateurs de ce cadre de performance sont également revus lors de ces évolutions pour tenir compte de la réalité de la programmation et de l'avancement des axes.

Au 31 décembre 2021, **1 108** opérations ont été programmées, dont 144 en 2021, suivant la répartition suivante :

Intitulés de l'axe	Soutien de l'UE <i>En M€</i>	Nombre d'opérations programmées	Montant UE programmé En M€	taux de programmation En %
Axe 1 Développer la recherche, l'innovation et le transfert de technologie (FEDER)	87.00	168	89.56	102.9%
Axe 2 Favoriser l'accès à l'économie du numérique (FEDER)	13.90	41	13.79	99.2%
Axe 3 Soutenir le développement et la mutation des PME (FEDER)	45.62	108	42.05	92.2%
Axe 4 Promouvoir l'excellence environnementale (FEDER)	58.64	152	57.57	98.2%
Axe 5 Protéger les ressources et le patrimoine naturels (FEDER)	10.00	124	10.67	106.7%

Axe 6 Soutenir la création/reprise d'activité et la transmission d'entreprises (FSE)	7.30	106	7.74	101.3%
Axe 7 Développer le capital humain (FSE)	13.90	383	35.04	105.9%
Axe 10 Soutenir les services publics face à la crise du COVID-19 afin de préserver leur accès à tous	3	6	2.12	70.8%
Initiative REACT-UE				
Axe 11 Accompagner la relance du territoire néo-aquitain verte, résiliente et numérique (FEDER)	54.48	15	11.94	21.9%
Axe 12 Accompagner la relance du territoire néo-aquitain verte, résiliente et numérique (FSE)	0.28	0	0	0%

Préparation de la prochaine génération de programme 2021-2027

Comme pour la préparation des principaux schémas régionaux, la Région, Autorité de Gestion, a souhaité associer l'ensemble des parties prenantes de Nouvelle-Aquitaine aux différentes phases de préparation des programmes européens 2021-2027. Dans ce cadre en 2019, plus de 60 contributions ont été réceptionnées et 19 réunions d'informations se sont tenues sur l'ensemble du territoire. Le travail de préparation s'est poursuivi en 2020 et en 2021.

2. Quelques exemples de dossiers programmés dans le cadre du Programme Opérationnel FEDER-FSE 2014-2020

Bénéficiaire : Commune d'Angoulême

Action : MUSEE 3.0

Localisation : Angoulême (16)

Le Musée d'Angoulême réunit trois collections : la collection des arts d'Afrique et d'Océanie, la collection d'Archéologie et la collection des arts occidentaux.

Par ses fonctions, sa localisation géographique et ses liens avec le Pôle Image MAGELIS, le musée développe un terrain favorable à la rencontre entre culture et entreprises innovantes de l'image. Dans ce contexte, et fort du succès de l'exposition 3D « Dinosaures, les géants du vignoble », le musée va développer l'application des technologies numériques à la présentation de l'ensemble de ses collections permanentes afin d'en accroître leur rayonnement, sa fréquentation et servir de vitrine aux entreprises de son territoire.

Ce projet est soutenu par l'Union européenne (FEDER – fonds européen de développement régional) à hauteur de **202 018 euros**.

Bénéficiaire : Communauté de Communes Lavalette Tude Dronne

Action : Formation de Développeurs web et web mobile à la "Rural Web Factory"

Localisation : Aubeterre-sur-Dronne (16)

La Communauté de communes de Lavalette Tude Dronne compte 18157 habitants répartis sur un territoire peu dense du sud-Charente. Face aux difficultés d'insertion professionnelle de sa population, notamment chez les jeunes et les femmes, la Communauté de communes a créé la *Rural Web Factory*. Cet établissement de formation est soutenu par l'Union européenne pour dispenser une formation gratuite de développeurs web et web mobile, labellisée par l'Etat "Grande Ecole du Numérique" et pour faciliter l'intégration dans le système économique local.

Ce projet est soutenu par l'Union européenne (FSE - fonds social européen) à hauteur de **101 304 euros**.

- Une vidéo de présentation du projet est disponible : <https://www.europe-en-nouvelle-aquitaine.eu/fr/actualités/formation-de-developpeur-web-et-web-mobile-la-rural-web-factory.html>

Bénéficiaire : Centre Hospitalier De Saintonge

Action : Réhabilitation thermique de la Résidence Angély - CH de Saintonge

Localisation : Saint-Jean-d'Angély (17)

Le Centre Hospitalier de Saintonge engagera en 2021 la restructuration de la Résidence Angély. Les travaux prévus comprennent des mesures d'isolation, l'installation de systèmes photovoltaïques et des interventions sur le chauffage et la ventilation.

A l'issue de cette transformation, la résidence accueillera 37 chambres de foyer occupationnel et 19 chambres de maison de retraite spécialisée. Le foyer occupationnel est destiné à l'hébergement et l'accompagnement de personnes en situation de handicap mental. La maison de retraite spécialisée est destinée à des personnes de plus de 60 ans qui ne nécessitent pas de soins hospitaliers de gériatrie. Un accueil de jour de 3 places sera également proposé. Les travaux sont prévus de mai 2021 à mars 2022.

Ce projet est soutenu par l'Union européenne (FEDER – Fonds Européen de Développement Régional) à hauteur de **500 000 euros**.

Bénéficiaire : SICA POM'2 SEVRES

Action : Modernisation de l'outil de production

Localisation : Secondigny (79)

Le projet du groupe Pom 2'Sèvres, spécialisé dans le tri, le conditionnement et le stockage des pommes, consiste à moderniser l'espace de tri, de calibrage et de conditionnement du site de Secondigny. L'entreprise va s'équiper de machines de dernière génération, plus ergonomiques

permettant d'augmenter les volumes conditionnés et d'optimiser l'activité de tri, calibrage et conditionnement.

Ce projet doit générer une augmentation de 6 à 8 emplois directs dans le département des Deux-Sèvres et de sécuriser la production de 6 pomiculteurs.

Ce projet est soutenu par l'Union européenne (FEDER – fonds européen de développement régional) à hauteur de **585 931 euros**.

Bénéficiaire : Chambre Départementale d'Agriculture des Deux-Sèvres

Action : Accompagnement de porteurs de projet en création ou reprise d'une activité économique en agriculture

Localisation : (79)

Le programme est axé sur l'accompagnement des porteurs de projet en situation de reprise ou de création d'entreprise agricole. Les différentes actions menées sont construites autour des phases d'émergence de projet, d'acquisition de compétences, de transfert de connaissances et de mise en œuvre concrète de projet.

En complément du *Parcours Professionnel Personnalisé*, ce programme d'intervention est un levier pour mieux répondre à l'évolution des profils des candidats et des situations de création/reprise qui évoluent. Les 160 candidats accompagnés seront sensibilisés aux problématiques du développement durable afin de construire un projet en adéquation avec l'évolution d'un secteur en pleine mutation socioéconomique.

Le projet est soutenu par l'Union européenne (FSE - fonds social européen) à hauteur de **91 365 euros**.

Bénéficiaire : Société Vuzé Et Fils

Action : Construction d'un atelier de découpe

Localisation : Migné-Auxances (86)

La société VUZE & Fils est spécialisée dans la vente de viandes en gros, demi-gros et pièces.

Le soutien de l'Union européenne contribuera à la construction d'un atelier de découpe de viandes moderne et adapté aux marchés. Ce projet permettra également de suivre l'évolution du marché notamment au niveau des produits « biologiques » et des circuits courts. Ce nouvel outil de production sera adapté à la fois aux normes d'hygiène, de sécurité et environnementales, tant pour la production en elle-même que pour les salariés.

Ce projet est soutenu par l'Union européenne (FEDER – Fonds Européen de Développement Régional) à hauteur de **861 338 euros**.

Bénéficiaire : LE SENS DU FIL

Action : Structuration et professionnalisation de l'activité : développement d'un café-atelier

Localisation : Latillé (86)

L'association Le sens du Fil est née en septembre 2020 avec l'ambition de créer un lieu de rencontres, d'échanges, de convivialité et de développement de l'économie circulaire.

Le soutien de l'Union européenne contribuera à la professionnalisation de l'association Le sens du Fil à travers la création d'un café associatif - atelier partagé. Le projet, initié par un collectif de bénévoles, sera dorénavant accompagné par des emplois salariés.

Ce lieu émergent s'inscrit dans la dynamique des Tiers-Lieux et entend offrir de nouveaux services à la population en milieu rural, promouvoir le vivre-ensemble, l'économie circulaire, l'écologie mais aussi offrir des espaces de travail collaboratifs.

Le projet est soutenu par l'Union européenne (FSE - fonds social européen) à hauteur de **20 000 euros**.